/Ms/

PROVINCE DE L'EST

DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG

PREFECTURE D'ABONG-MBANG

BUREAU DES ASSOCIATIONS ET
DES PARTIS POLITIQUES

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

N° 95 /RDA/B13/BAPP.-

RECIPISSE DE DECLARATION D'ASSOCIATION

Le Préfet du Département du Haut-Nyong soussigné, délivre aux personnes ci-après désignées, Récépissé de déclaration tel que prévu par l'article 7 de la Loi N° 90/053 du 19 Décembre 1990 portant sur la liberté d'Association.

TITRE DE L'ASSOCIATION : Association Communauté Active pour le Développement des BAKOUM-BAKA et Pol de Dimako, en abrégé " CADBAP "

OBJECTIFS :
- Mise en place d'une forêt communautaire
- Conservation de la brodiversité
- Exploitation forestière rationnelle
- Promotion de l'agriculture durable
- Récolte des produits forestiers non ligneux
- Pratique de la Pisciculture et de l'apiculture
- Pratique de la pêche et de la chasse de subsistance.

SIEGE SOCIAL : Dimako, Arrondissement dudit, Département du Haut-Nyong, Province de l'EST.

NOMS et PRENOMS, Profession et domicile des Responsables actuellement chargés de l'Administration et de la Direction de l'Association,

PRESIDENT : EBONGUE EBONGUE Onesine, Cultivateur domicilié à Dimako.
SECRETAIRE : TAMBA Nicolas, Cultivateur domicilié à Dimako.
TRESORIER : MBELE Joseph, Cultivateur domicilié à Dimako.

PIECES ANNEXEES A LA DECLARATION
- Deux exemplaires de Statut
- Deux exemplaires de liste des membres du bureau exécutif
- Deux exemplaires du P.V. de l'Assemblée constitutive.

.../2

Le présent Récépissé de Déclaration qui confère à l'Association, la personnalité juridique nécessaire, est établi pour servir et valoir ce que de droit./-

AMPLIATIONS :
- MINAT/DAP/YDE
- PROV/EST/BTA
- COMMGEND/HN.
- SOUS/PREFET/DIMAKO
- COBRIGADE/DIMAKO
- INTERESSE ✓
- CHRONO-ARCHIVES.-

ABONG-MBANG, le 30 NOV 2000

Le PREFET,

- Jean Bienvenu ABANDA -
Administrateur Civil.